

War Zao !

TRACT POPULAIRE BRETON

N° 5 — Foire Haute, Morlaix
12-17 Octobre 1927

BREIZ ATAO
Boîte postale n° 8 — GUINGAMP

Envoi, sur demande, d'un numéro
spécimen de BREIZ ATAO

Morlaisiens,

Pour savoir ce qu'est « Breiz Atao »...
Pour connaître ses buts...

Assistez tous à la Réunion publique
qui aura lieu

le Jeudi 20 Octobre

SALLE MUNICIPALE

La Bretagne sacrifiée

La Bretagne pourrait être riche

La Bretagne est riche en minerais, en matériaux de toute nature, en possibilités nouvelles dans le domaine de l'agriculture et de la pêche.

« Par les méthodes modernes, le sol de la Basse-Bretagne, malgré la stérilité de quelques unes de ses parties, est presque partout transformable, soit pour l'élevage, soit pour la culture. »

Ce n'est pas nous qui le disons, mais M. Camille Vallaux dans son volume « La Basse Bretagne » : « Quant aux pêcheries, elles aussi seront capables d'une très grande extension dès que les marins de l'Armor voudront mieux, pourront... faire profit des méthodes rationnelles d'exploitation de la mer déjà employées en Angleterre, en Allemagne et même en Espagne. »

Pour l'industrie, « le massif Armoricaïn se présente comme l'une des régions les plus favorisées d'Europe tant par la quantité que par la qualité et la variété des minerais qu'il contient. » Ceci, c'est M. Kerforne qui nous l'apprend dans sa brochure « Les richesses du sous-sol Armoricaïn. »

M. Vallaux dit encore : « Tout compte fait, la Basse-Bretagne est un pays riche d'avenir et de forces jusqu'ici inemployées ou mal employées. »

Nous soulignons toute l'importance de cette conclusion d'un économiste, Français d'origine et de ce fait peu suspect de partialité.

Mettons en parallèle le développement de la puissance productive et de la prospérité dans tous les pays, en particulier dans les petits pays qui peuvent se comparer à la Bretagne par la situation géographique et la population : le Danemark, la Hollande, la Norvège, la Suède, et nous comprendrons mieux l'état d'infériorité manifeste de notre pays. Infériorité qui ne tient pas à la nature de la Bretagne : n'avons-nous pas vu que la « Bretagne était un pays riche d'avenir et de forces jusqu'ici inemployées ou mal employées. »

Si la France n'entravait pas l'essor Breton

A cela nous ajouterons que la répartition et l'état des voies de communications : « chemins de fer à voie normale de longueur insuffisante, 6 km. au myriamètre carré contre 9 km. en France, soit 750 m. par 1000 habitants en Bretagne contre 1500 m. en France », divisées en deux compagnies rivales, disposées de l'Est à l'Ouest sans relation transversale ; chemins de fer à voie étroite dispersés en multiples compagnies, sans lien entre elles, canaux en nombre insuffisant et inutilisables, arrêtent la mise en culture des terres nouvelles et l'augmentation des rendements, l'exploitation des carrières, minerais, gênent le commerce intérieur et l'extérieur.

F. Debauvais.

« L'intérêt Breton » et « L'Avenir de Bretagne. »

Les Bretons pourraient vivre chez eux

L'accroissement de la population en Bretagne, la décadence de certaines industries, l'absence de développement des industries et des cultures nouvelles créent un mouvement d'émigration de plusieurs milliers de personnes chaque année, dont le total s'élève à plus de 600.000.

L'émigration bretonne est considérable... mais c'est une émigration pauvre et de pays pauvre... Ce sont des émigrants chassés par la misère et qui vont se perdre dans des métiers subordonnés, dans des situations inférieures d'ouvriers, de domestiques, de petits employés de chemins de fer ou d'administration...

Edmond Dumoulin.

« Le Français d'Aujourd'hui. »

A la Bretagne

il faut une organisation propre

Nous savons que la Bretagne est une région naturelle, qu'elle a de ce fait des intérêts généraux. Or, elle a été divisée en cinq départements sans tenir compte de ses subdivisions naturelles. Ces départements sont gérés sans souci de l'intérêt de l'ensemble (presque sans liens en eux), par des préfets, le plus souvent étrangers à la Bretagne et déplacés au bout de quelques mois. Il est évident que la Bretagne ne peut prospérer sous une gestion sans vue d'ensemble ni continuité, encore aggravées par les défauts propres aux administrations françaises : absence d'initiative, lenteur, incompétence, désordre.

F. Debauvais (déjà cité).

Nous venons de voir que la Bretagne, contrairement à ce que prétendent des gens qui ont intérêt à nous tromper, est un pays qui, par les ressources dont il dispose, pourrait être riche si la France se donnait seulement la peine de l'exploiter.

Ce n'est pas tout. Non contents de nous délaisser économiquement, ceux qui nous dirigent nous briment encore par d'autres côtés.

Le système scolaire français laisse le Breton dans l'ignorance

Le nombre des illettrés est plus grand en Basse-Bretagne que partout en France et en Europe septentrionale et occidentale. Ce sont les résultats de la méthode en usage dans les écoles. Cette méthode ne tient pas compte de l'existence de la langue bretonne ; elle est la même pour le petit Parisien qui sait parler le français en venant à l'école et pour le petit Breton qui ne sait que le breton. Ne pas tenir compte des conditions du milieu, c'est se vouer à l'échec. L'échec est complet en Basse-Bretagne : les bretonnants savent mal et superficiellement le français et sont généralement incapables de lire et d'écrire leur langue nationale, le breton : des deux modes d'expression mis à leur disposition, aucun n'est pleinement utilisable.

L'opinion bretonne réclame, par la voix de ses représentants et de la presse, l'enseignement du breton. Le droit d'être instruits dans leur langue a été reconnu, en 1919, à tous les peuples, même ennemis. Le Gouvernement refuse toute application de ce droit à la Bretagne ; par l'intermédiaire du Ministre de l'Instruction publique de Monzie, en 1925, il a averti tous les Bretons qu'il poursuit la disparition de la langue bretonne. C'est là un défi et un déni de justice auquel tout Breton est sensible et qui pose le problème de l'école en Bretagne sur un terrain brûlant.

Il est un devoir pour les Bretons de réfléchir à ceci :

Tous ces problèmes, pris en particulier, peuvent se retrouver ailleurs qu'en Bretagne. Mais en Bretagne, ils s'accroissent et sont dominés par un problème d'ordre général parce que la Bretagne est dans une situation géographique, historique, ethnique, linguistique et économique qui ne se retrouve pas dans les provinces de France. La Bretagne est une région géographique naturelle ; elle a de ce fait une vie propre. C'est un organisme humain particulier, modelé par la géographie et l'histoire. En un mot, la Bretagne a fait dans le passé et fait encore dans le présent figure de Nation.

« Le territoire de la Bretagne historique répond aussi parfaitement que possible à une unité géographique évidente. Tout y est différent du reste de la France... » De Martonne, « Les régions géographiques de la France. »

La Nation bretonne a une origine différente de celle de la France, origine qu'elle doit à l'arrivée des Bretons de Grande-Bretagne en Armorique aux IV^e et V^e siècles.

Comme conséquence de cette situation et de cette origine distincte, elle eut une existence d'Etat indépendant jusqu'en 1532 et d'Etat autonome à l'intérieur du royaume de France jusqu'en 1789. Pendant ces longs siècles de liberté, la Bretagne eut une industrie prospère et variée, un commerce étendu, une marine puissante (l'une des premières de l'Europe — 21 traités de commerce au XV^e siècle).

La Bretagne a séculairement défendu son indépendance, puis son autonomie par les armes et par ses protestations jusqu'en 1789 où ses dernières libertés lui furent enlevées. Si toutes les classes de la société se trouvèrent réunies au cours des siècles dans la défense de l'indépendance puis de l'autonomie, c'est que toutes y trouvaient avantage.

La Bretagne apparaît donc bien comme une nation petite par le nombre mais singulièrement attachée à des prérogatives de nation dans le passé.

« La Bretagne, nation véritable aux frontières naturelles », dit M. Imbart de la Tour dans l'Histoire de la Nation Française de G. Hanotaux.

« La Bretagne n'est pas seulement un peuple, mais une nation... », avait écrit avant lui le grand historien breton A. de la Borderie. Ce fait que la Bretagne est une unité géographique et une nation, c'est-à-dire, répétons-le, un organisme aux besoins particuliers, la prédestine à l'existence particulière, autonome. La violation de cette loi aura des conséquences dans tous les domaines.

L'avenir de la Bretagne est entre vos mains

Nous venons de voir brièvement ce que fut, jadis, la Bretagne, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait, ce qu'elle devrait être.

Elle devrait être riche, elle ne le sera que si les Bretons savent vouloir.

Pendant que nos députés, à la Chambre, s'absorbent dans des luttes de partis et se mangent entre eux, des familles bretonnes chassées par la misère, l'impossibilité de trouver du travail chez nous, émigrent journellement.

Le sous-sol de Bretagne reste improductif.

Nos chemins de fer restent organisés en dépit du bon sens.

Les pêcheurs Bretons, qu'on ne défend pas, se font assommer en France, à moins qu'ils ne perdent leur pêche — comme celle de la morue, par exemple, qu'ils vendent principalement en Espagne — lorsque la France dénonce ses traités de commerce, comme elle le fit, en 1922, avec l'Espagne qui, naturellement, prit des mesures de réciprocité.

Il est inadmissible que des pêcheurs Bretons voient toute leur pêche perdue, parce que la suppression d'un traité de commerce favorise les viticulteurs du Midi pour assurer la vente de leurs vins !

En 1924, la France interdit l'exportation des pommes de terre et des chevaux.

Les producteurs Bretons que de telles mesures atteignent durement protestent.

On rétablit l'exportation puis on la supprime à nouveau.

Cette année, les producteurs de Saint-Pol-de-Léon et de Roscoff sont victimes des mêmes faits.

Ces quelques exemples, entre beaucoup d'autres, montrent bien que, si la France a des

intérêts économiques, la Bretagne en a aussi, et ce ne sont pas les mêmes.

Et cet antagonisme entre les intérêts bretons et français persistera aux dépens des premiers tant que les Bretons ne voudront pas se rendre compte qu'à *intérêts spéciaux*, il faut *gestion spéciale*, appropriée aux nécessités bretonnes.

Avel, avellou, holl avel, hors de cela tout n'est que vent, vent et fumée.

Tant que nous ne jouirons pas de ce régime spécial qui nous permettra de gérer nous-mêmes nos affaires, les routes, les canaux, les chemins de fer, les richesses du sous-sol, en un mot, les intérêts bretons seront méconnus, abandonnés.

Et longtemps encore restera vraie la petite chanson de Loeiz ar Graessis, intitulée :

BREST-TRANSATLANTIQUE

(Air : *Au temps des Cerises*).

Lorsque nous aurons Brest-Transatlantique
Les Françaises auront pour nous déborder
Des gosses par douzaines ;
Et l'on pourra voir au monument d' Rennes
Devant la Bretagne la France s'ag' nouiller,
Lorsque nous aurons Brest-Transatlantique
Les pommes mûriront sur des cornouillers
etc ...

A moins que les Bretons, conscients de leurs droits, ne réclament, eux aussi, ce qui leur permettrait d'assurer l'avenir de leur pays : l'autonomie.

PATRICK BRIAN



Maison HUITRIC

11, Rue Carnot, 11

MORLAIX



Agence exclusive pour la région **PFAFF**
des excellentes Machines à coudre

VÊTEMENTS CONCHON-QUINETTE

**HOMMES
DAMES**

**FILLETES
ENFANTS**

**JEUNES
GENS**

NOUS SOMMES FABRICANTS ET NON REVENDEURS

**A la Grande Fabrique
MORLAIX**

Mêmes Maisons à Saint-Pol-de-Léon, Landivisiau, Lesneven

IMPERMÉABLES, CHEMISERIE, BONNETERIE, ETC...

A qualité égale, nous serons toujours

la Maison vendant le meilleur Marché

30 A 40 o/o MOINS CHER

Une simple visite suffira pour vous convaincre

KOMZET A VEZ BREZONEK

Quitter Morlaix

sans être venu demander une audition du

Nouveau Gramophone

c'est prouver son désintéressement de l'art et du progrès

Maison P. CAPITAINE

14, Rue de Brest

Ar gwella Levriou brezonek

ha diwar-benn Breiz
hag ar Broïou Keltiek

a vez kavet e

TI-BREIZ

War ar Pave Nevez
MONTROULEZ

“Aux Armes de Morlaix”

CHATEAU-JOBERT

15, Rue Carnot — MORLAIX — 1, Place E.-Souvestre

LIBRAIRIE - PAPETERIE - JOURNAUX

Cartes — Guides — Ouvrages bretons — Tout ce qui concerne le bazar
Le plus important rayon d'objets souvenir — Faïence de Quimper — Articles
de Voyage — Maroquinerie — Voitures d'enfants
Tous articles pour écoliers

Téléphone 1-51 — Télégr. : CHATEAU-JOBERT, MORLAIX — R.C. Morlaix 285

**CYCLES PEUGEOT — WONDER — RONA
LA FRANÇAISE**

Emallage et Nickelage de toutes Pièces
(Travail exécuté dans nos Ateliers)

F. LE BAYEC

16 et 18, Rue de Brest

Annexe : 36, Rue de Paris

MORLAIX

GARAGE POUR BICYCLETTES ET MOTOS

“GWALARN”

REVUE LITTÉRAIRE
TRIMESTRIELLE

Paraît entièrement en Langue Bretonne



Demandez un N. Spécimen
à M. l'Administrateur de “GWALARN”
Boîte Postale 75, BREST